

DÉFENSE DU FRANÇAIS

BULLETIN ÉDITÉ PAR LA SECTION SUISSE DE L'UNION INTERNATIONALE DES JOURNALISTES ET DE LA PRESSE DE LANGUE FRANÇAISE

No 184

Paraît 10 fois par an / Prix de l'abonnement pour les non-membres : 8 fr. (compte de chèques postaux : Lausanne 10-3056)

Novembre 1978

Perles du «*Journal de Genève*» (6 et 25 X) : « Si tout le monde admet qu'il faut agir, *ce sont* sur les moyens que les avis diffèrent. » — « Les ordures qui s'entassent sur les trottoirs de la capitale ne sont pas *prêtes* d'être enlevées. »

« Flexible »

Un député demande des mesures plus *flexibles* dans tel domaine... Un spécialiste vante une technique numérique : « système fiable, modulaire, *flexible* et moins coûteux... »

Dans leur charabia, ces gens confondent — vraisemblablement sous l'influence de l'anglais ou de l'américain — « flexible » avec « souple ».

Le terme en cause a pour sens : 1. Qui se laisse plier. 2. Fig. Qui cède aisément aux influences (un caractère flexible).

(Défense du français, No 184, novembre 1978)

« Sans autre »

L'usage encore fréquent dans le langage romand, écrit et parlé, de cette tournure incorrecte, nous incite à rap-peler qu'elle est un germanisme (*ohne weiteres*).

Sans autre quoi ? En français, ces deux mots exigent un complément déterminatif.

On peut dire, selon les cas : sans plus, sans autre commentaire, sans autre forme de procès, purement et simplement, sans hésiter, etc.

(Défense du français, No 184, novembre 1978)

Chuter

Si les coureurs cyclistes *chutent* au lieu de tomber, il arrive que le dollar *chute* au lieu de baisser, cependant que le public des cinémas *chute* au lieu de diminuer...

Apparu au XIXe siècle, ce verbe, jugé à l'époque « très familier », signifiait « tomber, échouer, en parlant d'une pièce de théâtre ». Puis il gagna (toujours « familier ») la politique : « La motion de censure risque de faire *chuter* le ministère. »

« Doublet inutile mais expressif. Très employé comme terme de jeu (bridge) et parfois dans le langage sportif, où son emploi à la place de tomber paraît abusif. » (Dupré.) « Parfois »... c'est peu dire !

(Défense du français, No 184, novembre 1978)

« Minéralogique »

On parle encore en France, pour les numéros de voitures, de plaques *minéralogiques*, bien que le terme officiel soit, depuis 1929 (!), « plaque d'immatriculation ».

Le dernier Code de la route, lui, dit tout simplement « numéro d'ordre ».

On dit en Suisse romande : plaque de contrôle, ou de police. Nous n'avons aucune raison d'utiliser ce « minéralogique », un peu ridicule aujourd'hui, qui remonte à l'époque lointaine des débuts de l'automobile où les numéros étaient distribués en France par le Service des mines.

(Défense du français, No 184, novembre 1978)

Confirmer

Les chroniqueurs du sport ont inventé pour leur usage un verbe *confirmer* intransitif !... Voici par exemple un gros titre (26 X) : « Les juniors suisses *confirment* à Bulle. »

Confirment quoi ? En l'occurrence, une phrase de l'article le précisait (nos jeunes footballeurs ont confirmé leurs succès de février en Belgique).

Mais ce n'est pas souvent le cas, et les joueurs qui *confirment* ou ne *confirment* pas sont légion !

(Défense du français, No 184, novembre 1978)

Franc (abréviation)

L'abréviation « Fr. » (et non « Frs. » !), qui figure normalement en tête d'une colonne de chiffres, est inadmissible à l'intérieur d'un texte (par exemple : ce projet représente une dépense de *Fr.* 200 000.— au minimum. On écrit : ... une dépense de 200 000 fr. au minimum).

Pour les chiffres avec fraction, on peut écrire : une somme de 12 fr. 50. En France, une règle de normalisation impose depuis 1953 dans les écoles le libellé : une somme de 12,50 F, mais il est recommandé de lire « douze francs cinquante », et non « douze virgule cinquante francs ».

(Défense du français, No 184, novembre 1978)